

L'Etablissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble recrute

Un(e) chargé(e) de mission confirmé(e) en planification

Contexte

L'établissement public du SCoT de la Grande Région de Grenoble a pour mission l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale. Il couvre les territoires de 7 EPCI du sud-Isère, représentant 261 communes et une population de 780 000 habitants : Grenoble-Alpes-Métropole, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, les Communautés de Communes de Bièvre-Est, de Bièvre-Isère, du Grésivaudan, de Saint-Marcellin Vercors Isère et du Trièves.

Le SCoT a été approuvé en décembre 2012, constituant l'un des premiers documents labellisés « Grenelle de l'environnement ». En définissant de grandes orientations pour le territoire à l'horizon 2030, il sert de référentiel aux plans et documents d'aménagement locaux. Le bilan opéré en 2024, après 12 ans de mise en œuvre, a toutefois exposé un certain nombre de décalages entre les orientations et objectifs du SCoT, les modalités de fonctionnement du territoire et les attentes nouvelles vis-à-vis du document. Les élus délégués ont décidé ainsi de prescrire la révision du document en novembre 2024 afin d'offrir à la Greg un SCoT adapté aux nouveaux défis et besoins, avec 2050 pour horizon : zéro artificialisation nette, zéro émission nette, adaptation au changement climatique, urbanisme favorable à la santé, réponse aux besoins des populations en logement et inscription de l'activité économique dans un contexte de sobriété foncière, etc. Il s'agit d'une démarche qui s'étendra sur plusieurs années (objectif d'approbation en 2029).

En février 2026, les élus ont débattu d'une première version du Projet d'aménagement stratégique, PAS, reposant notamment sur l'affirmation d'un manifeste politique. Le SCoT doit être un accompagnateur de changement, qui conforte l'habitabilité de tous les territoires et s'assure de la soutenabilité sociale des changements qui s'opèrent. Faire de la santé humaine et des écosystèmes le moteur des dynamiques territoriales est affiché comme une priorité, de nouvelles formes de solidarités et de coopérations territoriales étant une condition de réussite.

L'arrivée des nouvelles instances de l'EP SCoT en juin 2026, à la suite des élections municipales, doit permettre de poursuivre l'élaboration du SCoT révisé, avec un processus impliquant fortement les intercommunalités membres d'une part mais également les collectivités et autres partenaires ainsi que les acteurs et les habitants.

Au sein d'une équipe de 6 agents, et suite à un départ à la retraite, le / la chargé (e) de mission exercera dans un contexte institutionnel et technique riche et varié : intercommunalités aux larges compétences et présence de nombreux acteurs impliqués dans les réflexions territoriales (Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Isère, SMMAG, EPFL du Dauphiné, EPORA, chambres consulaires, deux parcs naturels régionaux etc.). L'EP SCoT mène ses missions avec l'implication forte de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

Enjeux liés au poste

En appui au directeur et en complémentarité avec les deux autres chargés de mission, il / elle sera chargé(e) de s'impliquer dans la révision du SCoT modernisé selon le processus de travail défini avec les EPCI, et en lien avec les communes et les acteurs locaux. Dans le cadre de la révision, il / elle sera notamment en charge du suivi de l'axe transitions sociales, comprenant notamment les domaines de l'habitat et de la mobilité d'une part, ainsi que l'intégration des missions relatives aux enjeux air, énergie climat d'autre part. Il / elle assurera également le suivi et la valorisation des démarches de concertation.

Il / elle sera ainsi impliqué(e) dans la maîtrise d'ouvrage de l'EP SCoT, en mettant ses compétences techniques, réglementaires et d'animation à la conduite de la révision, ainsi qu'à la poursuite de la mise en œuvre du document en vigueur.

Missions et responsabilités

Au sein de l'équipe animée par le Directeur de l'Etablissement Public, et sous l'autorité du Président, vous serez amené(e) à :

1/ Participer au pilotage de la révision du SCoT :

- Piloter les réflexions relatives à l'axe transitions sociales, comprenant notamment les domaines de l'habitat et de la mobilité ; les missions relatives aux enjeux air, énergie climat
- Assurer le suivi et la valorisation des démarches de concertation
- Travailler en collaboration étroite avec les techniciens des collectivités membres, et assurer le lien entre l'ensemble des partenaires du territoire : collectivités, services de l'Etat, Agence d'urbanisme, université, associations et acteurs locaux
- Suivi, animation et pilotage des bureaux d'études, suivi des marchés publics
- Suivi, animation et pilotage d'études auprès de l'Agence d'urbanisme
- Assurer le lien avec les thématiques suivies par les autres chargés de mission, dans une logique transversale
- Préparer la mise en place des indicateurs de suivi et d'évaluation du SCoT

Ce travail sera fait en lien étroit avec l'Agence d'urbanisme qui assure une mission d'appui à l'EP SCoT et assure la maîtrise d'œuvre de la révision.

2/ Accompagner les EPCI membres de l'EP SCoT et des communes dans l'élaboration de leurs documents locaux d'urbanisme et autres démarches de projets :

- Assister, conseiller et suivre les procédures d'élaboration, de révision et de modification des documents locaux d'urbanisme
- Accompagner en tant que personne publique associée les collectivités pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT et participer à l'élaboration des avis (CDAC, CDPENAF, PLU(i), PLH, PDM, règlements de publicité...)
- Mettre en place une veille territoriale des projets et assurer en amont des avis une bonne prise en compte des objectifs du SCoT dans leur élaboration

3/ Contribuer à la vie de l'établissement et aux travaux transversaux

- Assister à la préparation et au suivi des instances de l'établissement
- Participer aux réflexions et travaux de mise en œuvre des stratégies des transitions qui structurent l'activité de l'établissement

4/ Effectuer la veille juridique et thématique

- Suivi des évolutions réglementaires des codes de l'urbanisme, des collectivités territoriales et de l'environnement, diffusion au sein de l'équipe
- Suivi des travaux des groupes de travail de la Fédération nationale des SCoT et d'autres scènes d'échanges

Compétences

Connaissances techniques

- Très bonne connaissance de l'environnement local et du fonctionnement des collectivités territoriales
- Très bonne connaissance du droit de l'urbanisme : maîtrise des enjeux et contenu du SCoT, connaissance des outils et procédures, notamment dans le domaine de la concertation
- Compétences dans la conduite de projets, l'élaboration, l'animation et l'évaluation des politiques publiques
- Sensibilité aux enjeux de transitions environnementales, sociales, économiques et énergétiques

Aptitudes

- Capacités rédactionnelles, d'analyse, de synthèse et de mise en perspective des enjeux
- Capacité de présentation, d'animation de réseaux, aptitude à décrypter les jeux d'acteurs
- Rigueur et sens de l'organisation, capacité à rendre compte, autonomie, disponibilité
- Appétence pour le travail d'équipe et capacité à travailler avec des interlocuteurs aux profils et attentes variés : élus, services des collectivités locales, partenaires institutionnels, associations...
- Sens de l'écoute, de la pédagogie, de la communication, souci de la concertation
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Suite Office 365)

Conditions de recrutement :

Statut : cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux/attachés ou contractuel

Prise de poste : début décembre 2026

Rémunération : grille statutaire + régime indemnitaire de la structure + TR

Télétravail possible 1 j / semaine

Profil du candidat

Formation / niveau de qualification : Bac +5, en urbanisme, géographie, aménagement de l'espace, sciences politiques

Expérience confirmée de 5 ans en planification territoriale, effectuée en collectivités, en bureaux d'études ou au sein de l'ingénierie publique (agence d'urbanisme...)

Permis B

Candidature :

Lettre de motivation et CV avant le 6 septembre 2026 par courrier à

Monsieur le Directeur de l'Etablissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble, 44 avenue Marcelin Berthelot, 38100 GRENOBLE ou par courriel : epscot@scot-region-grenoble.org

Renseignements : Benoît Parent, directeur, benoit.parent@scot-region-grenoble.org, 06 44 22 12 10

Entretiens envisagés semaine 37 ou 38